

lui reprochait de ne pas s'être marié sous le nom de Rousseau, d'avoir, dans l'acte public, solennel, remplacé celui-ci par un autre de son propre choix ; il expliquait ainsi les motifs de cette détermination. « Ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les personnes ; et quand, dans cette simple et sainte cérémonie, les noms entreraient comme partie constituante, celui que je porte aurait suffi, puisque je n'en reconnais plus d'autre. S'il s'agissait de fortune et de bien qu'il fallut assurer, ce serait autre chose ; mais vous savez très bien que nous ne sommes, ni elle ni moi, dans ce cas-là ; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir, voilà tout. »

L'intention de Rousseau, dans le principe, n'avait point été de faire un très long séjour à Bourgoin, il voulait seulement y attendre la solution de l'affaire Thevenin, et choisir, en dehors de toutes les influences, de toutes les considérations extérieures, une demeure définitive ; mais le manque d'argent, des raisons de prudence, de santé, l'y retinrent dès le début. « Les voyages me font peur, surtout à l'entrée de la mauvaise saison ; tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. « Je prends le parti de m'arrêter volontairement ici, avant que je me trouve par ma situation dans l'impossibilité d'y rester, et dans celle d'aller plus loin. »

Telles étaient ses réponses habituelles aux hommes qui l'engageaient à partir, à prendre une détermination.

Déjà âgé (il avait plus de 56 ans), atteint d'une cruelle affection, ses souffrances anciennes prirent un caractère plus aigu. Peu de temps après son mariage, forcé de garder la chambre durant plusieurs jours, il fut contraint aussi par la maladie de prendre un plus grand appartement, pouvant au moins recevoir deux lits, il quitta sa première chambrette, se logea plus à l'aise, mais toujours dans le même cabaret.

Il faisait par fois des excursions passagères à Grenoble, à